



Principales décisions du conseil communal

Séance du 27 avril 2021

Affaires générales

- Le conseil a pris connaissance du rapport financier et rapport d'activités 2020 du plan de cohésion sociale (PCS) et modifié le plan. La ville a perçu un subside de 38.800 € et consacre un budget 52.000 € au PCS
- Le conseil a approuvé une modification de la convention qui nous lie à l'association « Nature et loisirs » qui assure la formation des jeunes animateurs de plaines. La modification porte sur une augmentation de 5 € dans l'intervention de la Ville par jeune.

Environnement

- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour réserver la prolongation de la voie verte au Chemin Colau Pirette aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole.

Finances

- Le conseil a pris acte de réformation du budget initial 2021 par les autorités de tutelle.
- Le conseil a fixé la redevance pour l'utilisation du range-vélo sécurisé au montant de 25 € par semestre.

Travaux

- Le conseil a approuvé le marché d'amélioration des voiries et égouttage aux drèves Micheline et Nantaise à Bousval pour un montant de 1.325.000 € dont 790.000 € à charge de la Ville.
- Le conseil a approuvé un marché de réfection des berges de l'étang au parc de la Dyle pour un montant de 60.000 €
- Le conseil a approuvé un marché de réfection du clocher de l'église de Baisy Thy pour un montant de 60.000 €
- Le conseil a approuvé la modification de la fiche du Plan d'investissement relative à la réfection de la Place de Morimont et la rue du Presbytère à Loupigne pour des travaux supplémentaires d'amélioration de l'égouttage pour un montant de 54.000 €

Urbanisme

- Le conseil a approuvé le déplacement du sentier n°31 et d'une partie du chemin n° 7 à Ways
- Le conseil a approuvé l'acte d'acquisition pour cause d'utilité publique d'une parcelle de terrain le long de l'étang du parc de la Dyle pour un montant de 15.000 €.

- Le conseil a approuvé une modification de voirie par élargissement à la rue Chéniat à Baisy Thy pour la construction d'une maison unifamiliale.

Ressources humaines

- Le conseil a marqué son accord pour le paiement en dépassement du crédit budgétaire pour le paiement des pécules de vacances et des charges patronales.